1980

ENTRE NOUS

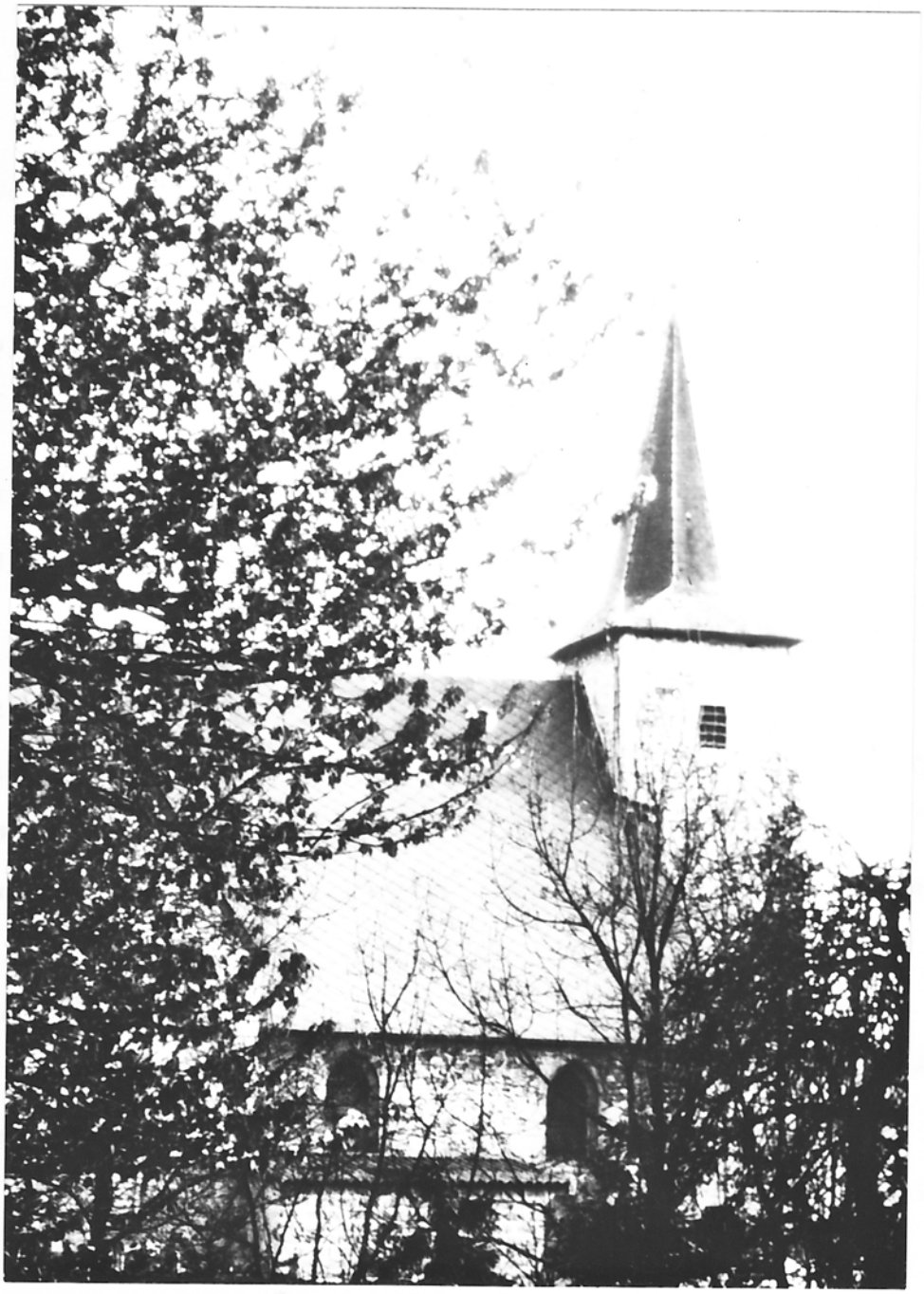

GENS D'HESTRUD

Apparemment 1979-1980 aura été une année de trêve.

Bien que peu de travaux aient été réalisés ce fut une année décisive en ce qui concerne les projets.

En effet, nous avons pu cette année mettre sur pied des dossiers qui nous permettront :

I) De réaliser l'aménagement de la place. Coût des travaux 70.000 F (7 millions anciens). Ces travaux sont subventionnés pour la moitié par le contrat de pays.

II) De réaliser l'assainissement dans le centre du village. Coût 900.000 F (90 millions anciens). Le financement sera réalisé en partie par le S.I.A.N. (72 millions anciens). Cet assainissement s'accompagnera du bordurage de la route et de la création de trottoirs.

Ces travaux sont possibles dans la mesure ou nous avons l'adhésion de la population qui a le bon sens, qualité rare de nos jours, de comprendre la situation et de nous permettre de faire quelques économies sur le superflu.

II

PARLONS FRANC

Il y a un an, dans l'éditorial, il était dit :
Que dire si ce n'est que les gens heureux n'ont pas d'histoire.

Aujourd'hui on pourrait peut-être ajouter que s'ils n'en ont pas il s'en créent.

Le Conseil Municipal, on pourra peut-être nous taxer d'auto-satisfaction fonctionne, nous pensons, avec bonheur, tout au moins chacun de nous oeuvre le désir de bien faire.

A l'animation qui régne dans notre pays, que ce soit au cours du repas des personnes agées, ou des voyages, ou de la ducasse est réalisée en collaboration avec l'Association "Sports et Loisirs", association qui a été créée à l'instigation de Monsieur le Maire pour des raisons de commodités financières mais aussi et surtout dans le but d'associer et d'intégrer d'autres personnes à la marche de la commune. Il est bien entendu qu'il n'y a aucunes préséances mais que c'est toute une équipe qui travaille au service des habitants.

Les autres interprétations sont erronées.

HABITANTS MIS A L'HONNEUR

Monsieur Albert LECOUFFE

Médaille d'honneur des Douanes décernée avec effet du 1er Janvier 1977.

Cette médaille demeure le témoignage de la probité exemplaire et du sens du devoir du Corps des Douanes. C'est en quelque sorte la "Légion d'Honneur" des douaniers.

Cette médaille lui fut remise à Solre le Château le 1/6/1979, par le Directeur adjoint des Douanes. Une réunion amicale s'en suivit le lendemain à la Mairie d'Hestrud, cérémonie au cours de laquelle le Maire en présence du Conseiller Général félicitant le récipiendaire et lui remit au nom du Conseil Municipal un cadeau souvenir.

Monsieur Francis FAUVEAUX

Médaille commémorative de la guerre d'Algérie et un diplôme du Gouvernement Français pour services rendus à la Nation.

Cette remise de décoration a eu lieu le 14 Juillet 1979 en Mairie de Solre le Château.

Les anciens d'Algérie, sa famille et ses amis assistaient nombreux à cette belle cérémonie ainsi que le Maire d'Hestrud, ses adjoints et des représentants du Conseil Municipal.

Monsieur Henri BLARIAU

La remise de la médaille à titre militaire lui fut décernée pour service dans les forces françaises en Allemagne.

Au départ artilleur, ensuite versé au 27e train d'Afrique qui est devenu ensuite la 41e Compagnie de Quartier Général à Baden-Baden.

Cette médaille fut remise par Monsieur le Maire d'Hestrud le 11 Novembre en Mairie.

Félicitations aux trois récipiendaires.

TRANSPORT SCOLAIRE

Au cours de la séance du 20/4/79, le C.M. se déclare conscient de la difficulté qu'éprouvent les élèves de la commune, pour poursuivre leurs études au delà de la 3eme en dehors de la qualité d'interne. Les communes de Beaurieux et Clairfayts, ayant été contactées, sont favorables à la création d'un ramassage scolaire.

Le C.M. souhaitait que soit organisé :

- un ramassage vers Solre le Château pour les élèves allant à Avesnes ou Fourmies.

- un ramassage vers Cousolre pour les élèves fréquentant les établissements de Jeumont et de Maubeuge.

Par une lettre du Comité Technique des Transports, nous étions convoqués devant cette commission le 10/9. Celle-ci nous informa que notre requête n'était pas retenue et que, au mieux, on nous autorisait à traiter de gré à gré, c'est-à-dire à supporter tous les frais.

Devant cet état de fait, nous avons décidé de mettre M. le Sous-Préfet au courant.

Par lettre du 19/10/79, M. Erignac nous affirma suivre personnellement ce dossier.

Il nous le confirma d'ailleurs, lors de son passage à Hestrud, le 13 février 1980.

Affaire à suivre...

PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Devant les nombreuses difficultés rencontrées par les personnes déposant des permis de construire, les difficultés de la municipalité à répondre aux questions et parfois la non concordance des avis du Maire et des services de l'Equipement, le Conseil Municipal a sollicité la prescription d'Un Plan d'Occupation des Sols pour la totalité du territoire communal par délibération du 24 juin 1977.

Par arrêté Préfectoral du 14 septembre 1978 un groupe de travail a été constitué comprenant :

- 8 représentants de la municipalité
- le Directeur Départemental de l'Equipement
- le Directeur Départemental de l'Agriculture
- l'Inspecteur d'Académie
- le Directeur Départemental de la Sécurité Civile
- le Directeur de la Jeunesse et des Sports
- le Directeur des Services Fiscaux du Nord
- l'Ingénieur en Chef des Mines
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avesnes
- le Président de la Chambre des Métiers du Nord
- le Président de la Chambre d'Agriculture du Nord

Le groupe de travail s'est réuni à 3 reprises les 9 août, 26 septembre et 24 octobre 1979 et a élaboré le projet du Plan d'Occupation des Sols de la commune.

On peut s'étonner que,en dépit des promesses, rien à ce jour n'a encore été réalisé définitivement.

Notre but, par la constitution de ce P. O. S., n'est pas d'empêcher les constructions sur le territoire de la commune mais de les autoriser dans des zones bien définies et dans certaines conditions pour conserver au village son pittoresque et protéger certains sites qui en font sa beauté.

En dehors de cet aspect esthétique, il faut également considérer le problème sous l'aspect pécuniaire. Donner l'autorisation de construire une maison en dehors de l'agglomération ou des zones viabilisées constitue une charge obligatoire pour la commune ; en effet, cette dernière est tenue d'apporter les éléments indispensables aux commodités des habitants (eau, électricité, ramassage des ordures ménagères, etc....)

VII

REJOUISSANCES

Repas des ainés (6 mai 1979)

Comme en 1978, les 3 communes réunies offrirent à leurs ainés le repas désormais, traditionnel.

Dans la salle de Clairfayts l'ambiance était à la joie et à la détente.

Le repas, une fois de plus succulent, préparé bénévolement par les 3 "Chefs", fut apprécié.

Madame GIGOUX agrémentait avec talent sur son orgue électronique des airs à la mode et anciens, repris en choeur par toute l'assemblée.

Vers 19 heures chacun reprenait le chemin du retour, en pensant que l'on se retrouverait en 1980.

Ducasse

La soirée bavaroise du samedi 19 mai, avec sa traditionnelle choucroute et sa bière connut un vif succès. Le chapiteau était rempli, une joyeuse ambiance régnait et quelques danses furent exécutées à une heure déjà avancée. De nombreuses notabilités du canton avaient tenu à témoigner leur sympathie en assistant à cette soirée.

Le dimanche après-midi la Fanfare de Solre vint donner un concert très apprécié de nombreux mélomanes.

Comme chaque année manège et tir faisaient la joie des plus jeunes.

Jeux du 1er Juillet

Pour faciliter le déroulement du Ball-Trap du 14 juillet, les jeux traditionnellement organisés ce jour pour les enfants furent avancés au dimanche 1er juillet.

Nombreux furent les petits à participer aux courses en sacs, au jeu de la cuiller ou autres jeux de ciseaux.

La cour de l'école fut le théatre du concours de tir.

14 Juillet

Apr s les cérémonies officielles (messe et dépot de gerbe au Monument aux Morts) le traditionnel vin d'honneur fut servi en mairie. Les enfants reçurent comme à l'accoutumée un paquet de bonbons. Les jeunes de 11 à 16 ans reçurent leur billet donnant droit au voyage à la mer.

Voyage à la mer

Le 21 juillet, à l'aube 2 bus emportaient vers des horizons marins les impétueux excursionnistes d'Hestrud.

Mais laissons un navigateur raconter l'odissée.

11 Novembre

Messe, dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Réunion en Mairie.

Voïadge du 21 juillet 1979

Dj' avos, l'veille, rintré m'fourradge.
Djé povos d'aller au voïadge,
L'esprit tranquille,
Sans m'fait d'el bile.
Après quéques kilomètes dé route
Dins l'bus ça puot l'mazout :
I y avaot n'fuite au tuÿau.
Dj'auros bin mis m'langue au trau,
Mais peu qué j'fasse el gugusse
Is ont putôt candgé d'bus.
In d'allant d'ravisos d'tous mes ies
Les haricots, les pétotes, les cérisies.
D'sus m'drèute, ça stot tous tchamps,
Mais, d'sus m'gauche, ça sot touchant :
Les Herbet, iun conte l'aute, dorminent,
Vus l'ainsi is ont fin belle mine.
A Calais on manque d'avoir accidint :
Heureusemint qué l'mayeur valse bin.
Au parc d'attractions Bal
On a manqué d'vir ess trau d'balle.
Heureusemint qué s'femme, enne bonne,
A r'cousu l'cul dé s'maronne.
Après ça il a ieu belle allure
Avec, au d'rî, ses faufilures.
Dins enne espèce dé vié tonniau
Des autes f'sinent des cultourniaux.
V'là qu'Janine, d'un air élégant
S'laye glichi au toboggan.
In bas, vingt noms d'enne pétote !
Elle desquire ses vertés cottes.
Au Gris nez on m'voyot nin l'côte anglaise
Mais dj'ai vu des cottes françaises :
Des siennes qu'on appelle "vole au vint"
Spectacle qu'on n'voit nin souvint.
On a vu les bourgeois d'Calais
Mais i fallet bin s'in raller,
Dins l'bus, Jules avot el pépie,
Mais, pour li, eh ! bin tant pis,
Il a ieu biau cryi grâce
On n's"a arrêté qu'à Arras.
Puis à Hestrud v'là qu'on rarrive
Rachis comme des pains d'sis lives
Bin serants, mais malgré tout contents.
Dins l'fond on a ieu du bon temps.

Jean LAGAUME

21/07/79

Coupe de taillis

Au cours de la réunion du Conseil Municipal du 4 Décembre 1979 l'accord est pris de faire effectuer une coupe de taillis dans les bois de la commune.

Le Conseil Municipal a chargé les 4 membres de la Commission de recevoir les candidatures, de fixer le prix de l'are (15 F.) et d'effectuer les marquages nécessaires sur le terrain.

Un tirage au sort a eu lieu à la Mairie le samedi 5 avril à 11 h. Nous espérons que les 39 personnes qui ont décidé d'effectuer une coupe de bois sont satisfaites.

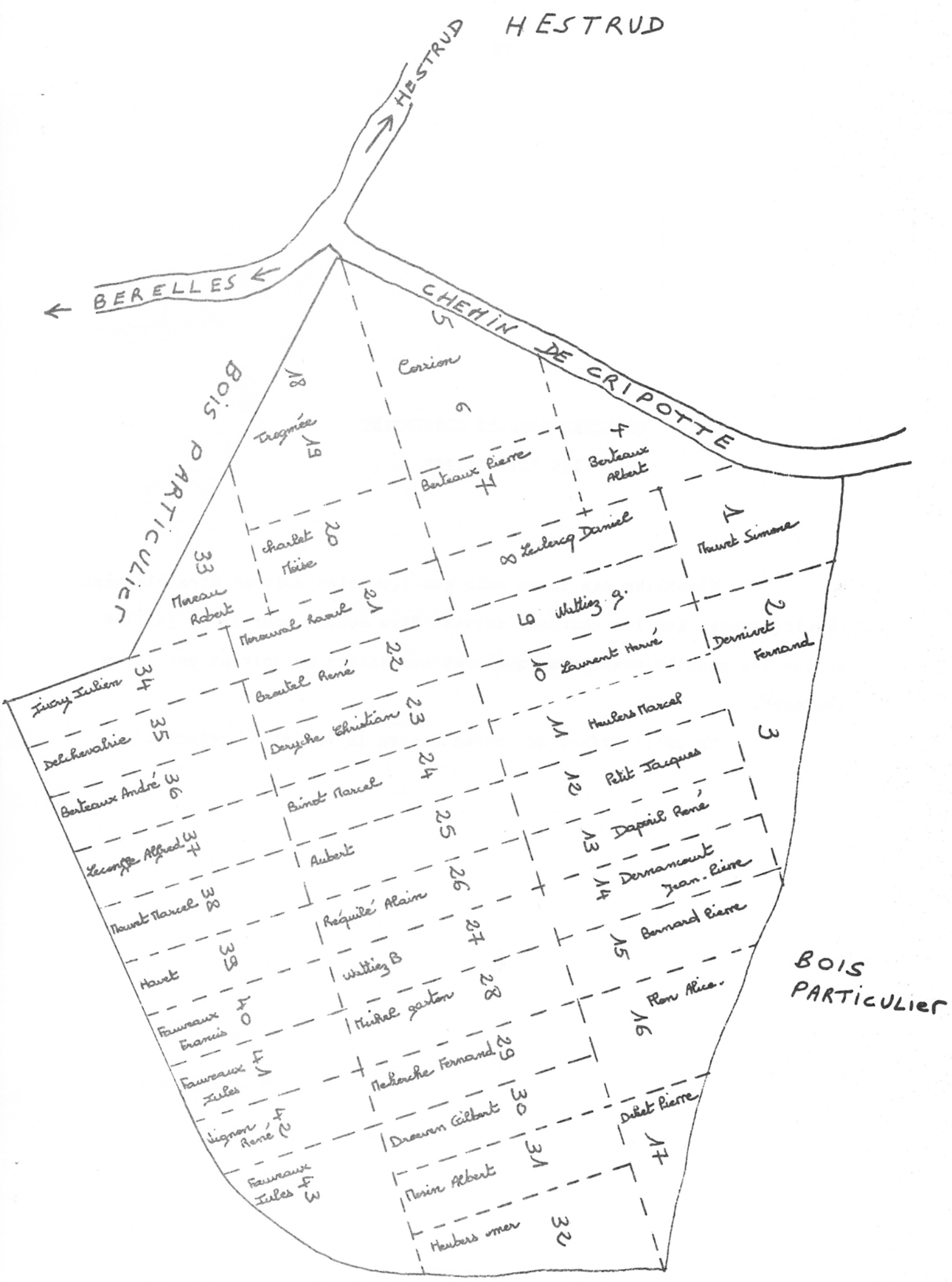
HESTRUD
HESTRUD
BERELLES
CHEMIN DE CRIPOTTE
BOIS PARTICULIER
BOIS PARTICULIER
Corrion 5
6
Berteaux Pierre 7
Berteaux Albert 4
Leclercq Daniel 8
Thouret Simone 1
Wattiez G. 9
Laurent Hervé 10
Dervivet Fernand 2
Haulers Marcel 11
Petit Jacques 12
Dapeul René 13
Dernancourt Jean-Pierre 14
Bernard Pierre 15
Flon Alice 16
Dubet Pierre 17
Trognée 18
19
Charlet Moise 20
Moreau Robert 33
Moreau Raoul 21
Breutel René 22
Deryche Christian 23
Binot Marcel 24
Aubert 25
Requilé Alain 26
Wattiez B 27
Michel gaston 28
Mecherche Fernand 29
Dreuven Gilbert 30
Merin Albert 31
Heubers omer 32
Ivory Julien 34
Delchevalrie 35
Berteaux André 36
Lecoqte Alfred 37
Thouret Marcel 38
Hovet 39
Fauveaux Francis 40
Fauveaux Jules 41
Lignon René 42
Fauveaux Jules 43

QUELQUES RAPPELS CONCERNANT LES "DISTRAITS"

N'oubliez pas chers amis que les haies doivent être élaguées régulièrement. que les chardons doivent être coupés pour le 14 juillet et que les gentils compagnons que sont nos chiens ne doivent pas "trop traîner".

Un petit effort de chacun rendra la vie plus agréable.

Comme l'an dernier l'ensemble du conseil Municipal remercie le personnel communal pour la contribution efficace qu'il apporte à la bonne marche de la Commune.

Nous adressons nos remerciements à Monsieur DUSSART qui en dehors de son rôle d'instituteur anime avec efficacité notre jeunesse et qui, en associant la jeunesse de Beaurieux à celle d'Hestrud a su créer une équipe de Volley-Ball et lui insuffler un esprit sportif.

Vu, le Conseil Municipal.

ETAT CIVIL

Naissances

11 Avril 1979 CORRION Thibaut

Mariages

30 Juin 1979 SAINT HUILE Gérard et FRANCQ Anne Marie
7 Juillet 1979 MOREAU Guy Marie et WATTIEZ Geneviève
15 Septembre 1979 FRANCOIS Jean Marc et LECRON Eliane

Décès

23 Janvier 1979 PETIT Ernest
23 Juillet 1979 GILLET Amélie
12 Septembre 1979 REMILLET Albert

COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION

"SPORTS ET LOISIRS"

BUREAU : BERNARD Pierre : président
WANDERPEPEN Anne : vice-présidente
DERNONCOURT J.P. : secrétaire
BEAUDIER Yveline : trésorière

Le 30 mai 1978 a été créée à l'instigation du Conseil Municipal une association régie par la loi du 1er juillet 1901.

Celle-ci a pour but de développer les loisirs et les sports à l'intérieur de la commune et d'organiser des festivités dont les bénéfices ont permis, en 1979, le financement du repas des Anciens et le voyage des enfants sur la côte d'Opale.

L'Association a, de ce fait, soulagé le budget restreint de la Commune en ce domaine.

Nous avons en outre crée grâce aux dons des Hestrudiens, une bibliothèque d'environ 600 volumes. Cette année, l'Association vous propose, lors de la ducasse, les festivités suivantes :

Samedi 17 mai : 14 heures : - Tournoi de Volley-Ball
- Buvette

20 heures : - Couscous, Assiettes anglaises sous chapiteau
- Soirée dansante animée par le groupe "Les Etoiles" et leur jeune accordéoniste âgé de 13 ans

Dimanche 18 mai : - Buvette
- Frites, Sandwiches, Saucisses
- Vente des tartes offertes par les villageois eux-mêmes

- Concert par la Fanfare de Solre le Chateau.

19 H

COMMUNICATION DE LA SOCIETE DE CHASSE

BUREAU :
Président : Barras Jacky
Vice-Président : Petit Jean
Trésorier : Berteaux André
Secrétaire : Berteaux Pierre
Commissaire : Fauveaux Francis
Commissaire : Delcroix Christian
Commissaire : Réquillé Alain

12 et 13 Juillet : BALL-TRAP organisé par l'ensemble de la société communale de chasse d'Hestrud.

Le 12 : Tir d'entraînement - Tir à la bouteille
Enveloppes surprises - Buvette - Frites

Le 13 : A partir de 9 heures
Concours en 2 catégories.
Chasseurs et Amateurs.
Nombreux lots et coupes.
Enveloppes surprises - Buvette - Frites.
A partir de 20 h 30 "Soirée dansante" avec "Disco Concorde" et son animateur "Dominique".
Entrée gratuite.

En début de notre soirée dansante Monsieur le Maire remettra sa coupe au vainqueur et, en présence du Président et de toute la commission, distribuera les lots et coupes diverses.

Nous invitons donc toute la population à venir très nombreuse passer cette soirée du 13 Juillet dans une ambiance très amicale, qui une fois de plus fera revivre notre petit village.

La Commission